

Fiche technique à l'attention de Monsieur et Madame Bienavisés

Rappels sur l'assurance vie

L'assurance vie est appropriée à de multiples situations car elle répond à plusieurs objectifs dont la protection du foyer. Selon les unités de compte sélectionnées dans l'enveloppe, l'épargne pourra rester disponible, puis sera fiscalement optimisée au terme de 8 ans.

Placement préféré des français, l'assurance vie restera plébicitée tant que ses avantages fiscaux resteront d'actualité, même si les rendements des fonds euros restent négatifs en considération des taux d'intérêts réels.

A ce titre, il vaut mieux générer un rendement de 3 % fiscalisé, plutôt que de garder des capitaux non investis en subissant l'inflation qui érode aujourd'hui l'épargne à plus de 4%.

Principales caractéristiques :

Rendement escompté	De 1,5 à 4 % sur les fonds Euros puis variable sur UC
Souscription minimale	De 50 à 250.000 € (selon l'assureur)
Support d'investissement	Actions et obligs - Structurés - Private Equity - Immobilier
Durée de détention	Libre

Niveau de risque AMF	De 1 à 7 selon allocation d'actifs choisie
Frais d'entrée	De 0 à 3,9 % selon la complexité de l'allocation d'actifs
Frais de gestion et sortie	Selon les conditions de l'assureur sélectionné

Fiscalité sur les intérêts et plus-values :

Dans un rachat en assurance vie il y a toujours une part prédominante de capital et une moindre part de plus-values. L'avantage principal tient à la fiscalité qui s'applique selon le barème suivant, sur la seule part des plus-values rachetées, et sans aucune fiscalité sur la part prédominante des capitaux rachetés.

Fiscalité sur les nouveaux contrats (depuis 2017) :

Avant 8 ans :

PFU (Prélèvement Forfaitaire Unique à 30%) ou TMI (Tranche Marginale d'Imposition)

Après 8 ans :

- Abattement de 4.600 € pour un célibataire et 9.200 € pour un couple sur le montant des plus-values

- TMI si le régime fiscal apparaît plus cohérent que celui du prélèvement forfaitaire, ou PFU à 7,5% jusqu'à 150.000 € de prime versée puis 12,8%.

Fiscalité sur la fortune immobilière :

L'épargne sera soumise à l'IFI au prorata des fonds investis en SCI, OPCI et SCPI.

Fiscalité de transmission du patrimoine :

- Pour les primes versées avant 70 ans (article 990 i du CGI) :

Un premier abattement de 152.500 € s'applique par parent et par enfant, en parallèle de l'abattement reconstituable de 100.000 € pour mutations à titre gratuit et de celui de 31.865 € de l'abattement Sarkozy.

Au-delà les actifs versés seront soumis à la taxation forfaitaire de 20%, jusqu'à 902.838 € par bénéficiaire puis aux taux progressifs supérieurs.

- Pour les primes versées après 70 ans (article 757 b du CGI) :

Un second abattement de 30.500 € s'applique, à partager entre l'ensemble des bénéficiaires, puis l'excédent sera réintégré à l'actif successoral.

Mais la taxation ne sera pas calculée sur la transmission mais sur les primes versées.

Outil idéal pour la constitution et la consolidation du patrimoine :

Outre les avantages fiscaux ci-dessus, l'assurance-vie au même titre que le contrat de capitalisation est le support idéal pour se constituer un capital à terme. A la fois souple et technique, il permet de moduler ses versements en toute liberté, tout en **profitant des expertises des meilleures maisons de gestion telles que Rothschild, Pictet, Turgot AM, JP Morgnan, Lazard ou la Banque privée Oddo BVH**

Fiche technique à l'attention de Monsieur et Madame Bienavisés





Exemples de supports en Assurance vie

En vue de répondre aux objectifs : A définir

Pour bénéficier de l'assurance vie en cas de vie et en cas de décès, voici types 3 contrats avec de faibles frais, offrant différentes gammes d'investissements.

L'objectif étant de trouver le contrat qui sera le mieux adapté à votre situation et à vos objectifs.

Une fois l'enveloppe sélectionnée, nous construisons ensemble votre allocation d'actifs, en fonction de vos connaissances et de vos objectifs.

	My PGA (Ageas) 	Corum Life (Corum L'Epargne) 	Wealth France Luxembourg  
Minimum de souscription	1 500 €	50 €	100.000 € en Fonds Ext. 250.000 € en FID & FAS
Age mini et maxi de souscription	18 ans sans maxi	Sans mini ni maxi	Sans mini, maxi : 85 ans
Co-souscriptions en séparation de biens	Oui	Non	Non sauf clause de préciput
Types de gestion	Libre ou Profilée	Libre ou Profilée	Libre ou dédiée
Frais souscription	1,9%	0%	2,9%
Gestion annuelle des fonds €	Fds € < 30% : 0,80% de 30 à 50% : 0,85% de 50 à 70% : 0,95%	0%	0,00%
Gestion annuelle des UC	Univers 1 à 40 UC : 0,80% Univers 2 à 140 UC : 0,85 % Accès aux 1000 UC : 0,95	0%	0,50 % > 1,5 % -> 250.000€ de 250 à 500.000€ : 0,45 % > 500.000 € : 0,40 %
UC disponibles	1.400 UC dont 40 ETF + 5 SCI + 150 Titres vifs	5 (dont 2 ISR)	425 en Fonds Externe
Fonds Euro	Dernier rendement	de 1,85 % à 2% nets de frais de gestion	Objectif pour 2023 : Entre 4 et 4,5%
	% max de fonds €	70%	25%
SCPI	Nombre de SCPI	8	Origin - XL - Eurion
	% max.	50%	55%
	Prix d'acquisition	A la valeur de reconstitution	88%
	Distri / Capi % des loyers	Distribution > Fds € Reversement des loyers entre 88 et 90 %	Capi > Distri sur Fds € Reversement des loyers à hauteur de 100 % du brut
SC SCI	Nombre Nom Min - max	9 dont Viagénération Novaxia Advenis Altream mini 5.000€ - 30% max	-
	Nombre Nom Min - max	8 dont Altixia Valeur BNP Diversipierre Silver 5.000 € et 100%	0%
OPCI Oblig	Nombre Nom Min - max	8 dont Altixia Valeur BNP Diversipierre Silver 5.000 € et 100%	Butler - BCO - BEHY
	Nombre Nom Min - max	8 dont Altixia Valeur BNP Diversipierre Silver 5.000 € et 100%	100%
Frais d'arbitrage	0 €	0%	1 gratuit puis 1% Gratuit en FAS
Temps de récupération des fonds si rachat	8 jours après envoi par mail sauf fds spécifiques	Délai maximal : 2 mois	8 à 10 jours
Solde mini si rachat	3 000 €	50 €	10.000 en FE 125.000 en FID - FAS
Avantages du contrat	Possibilité de loger 150 titres vifs dans le contrat + garantie DC ou accident.	100% de reversement des loyers Accès aux SCPI avec une enveloppe assurancielle offerte	Triangle de sécurité Accès aux mutli-devises Portabilité inter-pays Superprivilège / tiers Sapin 2